

La vie consacrée en droit canonique et en droit public français : critères de reconnaissance dans les associations de fidèles (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/949d061b-3f42-4736-8de6-3fb39d5c4ec8>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/949d061b-3f42-4736-8de6-3fb39d5c4ec8> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Burgun Cédric](#)

Date de soutenance : 24-06-2015

Directeur(s) de thèse : [Drago Guillaume](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : CAVIMAC, Célibat, Consécration, Conseils évangéliques, Eglise catholique, Institut séculier, Obéissance, Pauvreté, Reconnaissance légale, Voeux

Mots-clés :

- Profession religieuse (droit canonique)
- Profession religieuse - Droit
- Communautés chrétiennes - France
- Communautés - Droit - France
- Voeux de religion (droit canonique)
- Célibat -- Église catholique
- Voeu d'obéissance
- Voeu de pauvreté
- Sécurité sociale -- Clergé - France

Résumé : Aujourd'hui, dans l'Église Catholique Romaine, des nouvelles formes de communautés « associatives » émergent et posent un certain nombre de questions au regard du droit canonique de l'Église. L'une d'entre elles concerne les personnes qui font le choix du célibat pour vivre un état de « vie consacrée » dans ces nouvelles formes de vie associative. Au-delà des structures et des critères organiques de vie consacrée qui asphyxient bien souvent toute réflexion sur la consécration, quels sont les critères qui, in utroque iure, permettraient la reconnaissance d'un tel état de vie ? En droit public français, ces nouvelles formes de vie consacrée au sein de l'Église Catholique interrogent aussi : certaines de ces nouvelles formes acquièrent un statut d'association publique internationale en droit canonique, et demandent, par exemple, leur reconnaissance légale comme « congrégation religieuse » (notamment, quant à la sécurité sociale, au droit du travail, et d'autres encore) avec le statut congréganiste. Ce sont ces critères essentiels pour ces mouvements que notre étude se propose de préciser, comme la profession des conseils évangéliques, les liens sacrés, la stabilité, une vie fraternelle, une soumission à une règle de vie approuvée : afin que l'état de vie consacrée soit plus manifeste dans ces mouvements qui attendent, pour une part, une certaine reconnaissance de la part de l'Église, sans compter les contentieux, relativement nombreux, relatifs notamment aux régimes de sécurité sociale et de retraites, devant les juridictions étatiques.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2015PA020017
Type de ressource : Thèse
